

SÉANCE SPÉCIALE DU BUDGET DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES, TENUE À LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, **LE 19 DÉCEMBRE 2018**, À 19 H 30.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance spéciale du budget
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Mot de la mairesse
4. Présentation et acceptation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019
5. Avis de motion et dépôt et adoption du projet – règlement numéro 1217-2018 décrétant les taux des taxes et compensations pour l'exercice financier 2019 ainsi que d'autres dispositions d'ordre fiscal
6. Programme triennal d'immobilisations
7. Politique de gestion de la dette à long terme
8. Levée de la séance

Sont présents :

madame Suzanne Dauphin, mairesse
madame Marie-Christine Laroche, conseillère, quartier Sainte-Julie
monsieur Serge Landreville, conseiller, quartier Riverain
monsieur Jean-Guy Forget, conseiller, quartier Vivaldi
monsieur Régis Soucy, conseiller, quartier Notre-Dame
madame Nicole Chevalier, conseillère, quartier Chaloupe

Absence motivée : madame Mylène Allary, conseillère, quartier Bocage

Participent également à cette séance, madame Marie-Andrée Breault, monsieur Carol Henri et madame Sylvie Malo, respectivement directrice générale, directeur général adjoint et greffière.

1. Ouverture de la séance spéciale du budget

748-12-2018

IL est proposé par monsieur Jean-Guy Forget, appuyé par monsieur Serge Landreville et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

QUE la séance spéciale du budget soit ouverte.

749-12-2018

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par madame Nicole Chevalier, appuyé par monsieur Régis Soucy et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance spéciale tel que présenté.

3. Mot de la mairesse

Bonsoir à toutes et à tous,

Il me fait plaisir de partager avec vous les grandes orientations qui guideront les décisions du conseil municipal au cours des prochains mois.

L'année 2018 étant la première année de mon mandat à titre de mairesse de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, le conseil municipal et moi avons voulu nous positionner pour les prochaines années. Nous avons réalisé plusieurs projets, non seulement au niveau de la réfection des infrastructures, mais également au niveau d'initiatives à caractère environnemental, communautaire, de loisirs ou de culture.

L'année 2019 en sera une de consolidation des acquis, dans la poursuite de notre volonté de maintenir la qualité de vie des Prairiquoises et des Prairiquois. À titre d'exemple, il y aura, entre autres, la rénovation du bâtiment des organismes qui nous permettra non seulement de soutenir les bénévoles qui occupent cet espace, mais aussi d'assurer leur confort et leur sécurité. À noter que ces travaux bénéficient d'une subvention de 65% des coûts admissibles en plus d'assurer la récupération d'une partie de la dette en raison du volet éco énergétique du projet. Nous poursuivrons également les projets de mise à niveau des infrastructures qui jouissent d'une subvention à l'intérieur de différents programmes en vue de maintenir la qualité et d'assurer la pérennité de nos réseaux d'eau potable, d'égout et de voirie.

Toujours *À la mesure des familles*, le budget 2019 a été élaboré avec toute la rigueur indispensable à un tel processus. Tous les services ont mis les efforts nécessaires pour faire plus avec moins et dans le souci de maintenir le fardeau fiscal à son plus bas.

Parmi les augmentations au-delà de l'inflation et particulièrement au chapitre de la sécurité publique, il y a la facture que nous devons payer pour les services de la Sûreté du Québec ainsi que le renouvellement de l'entente avec la Ville de Joliette pour la fourniture du service de prévention incendie. Pour cette dernière, malgré une hausse significative, il n'en demeure pas moins que nous sommes convaincus d'avoir négocié une très bonne entente pour assurer un service efficace et de qualité pour l'ensemble de la population.

Nous voulons également nous assurer de rendre les services de façon plus efficiente à une population de 10 000 personnes. Pour ce faire, nous avons prévu des ressources humaines supplémentaires pour soutenir les nombreuses demandes tant au niveau des loisirs que de l'urbanisme. Une ressource temporaire est également prévue en soutien à la gestion documentaire et aux archives.

Ainsi, l'année 2019 nous oblige à tenir compte de nos obligations financières et des services offerts, ce qui se reflète nécessairement sur le taux de la taxe foncière générale. Je laisserai le soin à monsieur Landreville, responsable de la Commission des finances, de vous donner le détail sur les taux de taxes 2019.

Quand on analyse l'historique d'un compte de taxes moyen, on constate que depuis 4 ans, pour une maison ayant une évaluation moyenne, le compte de taxes a soit diminué, est demeuré stable ou a subi une légère augmentation en deçà de l'indice des prix à la consommation.

En ce qui concerne les compensations, on ne cesse de répéter que l'économie de l'eau potable est un enjeu essentiel à la qualité de l'environnement. Nous devons cependant payer pour la quantité d'eau que l'on utilise et pour son traitement. Nous devons donc tenir compte de ces éléments dans la fixation du taux pour 2019.

Cependant, pour la gestion des matières résiduelles, le virage entrepris depuis quelques années, nous permet encore cette année d'alléger de façon significative le montant de la compensation et nous remercions la population pour y avoir adhéré de façon quasi unanime. Il s'agit d'un beau geste pour l'environnement.

Parmi les autres dossiers qui soulèvent l'attention du conseil municipal, il y a les changements climatiques. Pour les 2 prochaines années, nous partagerons une ressource avec la Ville de Joliette, laquelle sera dédiée à l'avancement de la municipalité en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et en matière d'adaptation aux changements climatiques. À noter que ce projet est subventionné à 80%. Bien entendu, nous verrons à revoir les actions prévues à l'intérieur de notre politique environnementale pour en cibler quelques-unes que l'on mettra de l'avant.

En 2019, la gestion des eaux de débordement demeure l'un des enjeux de développement économique auquel nous serons confrontés. À cet égard, nous avons accordé un mandat à une firme hautement qualifiée pour nous guider dans nos démarches auprès du ministère de l'environnement afin de trouver des solutions qui nous permettront de poursuivre notre développement autant résidentiel, que commercial ou industriel et ainsi nous assurer de générer des retombées fiscales intéressantes pour la Ville.

Il faut également accorder toute la considération nécessaire au contrôle de la dette de la Ville. À cet égard, le conseil municipal adoptera ce soir une *Politique de gestion de la dette à long terme*. Bien que la Ville n'ait pas de problème à ce chapitre, nous croyons nécessaire de nous doter d'un tel outil pour nous permettre d'établir un cadre permettant de maintenir un niveau d'endettement compatible avec une saine gestion financière, en mettant en place des indicateurs cibles ainsi que des lignes directrices pour le financement des immobilisations et le remboursement de la dette et aussi afin de pallier à des augmentations des taux d'intérêts. Cette nouvelle politique vous sera plus amplement expliquée dans une prochaine édition du *Prairiquois*.

En terminant, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont travaillé avec professionnalisme à la préparation du budget, soit messieurs Serge Landreville et Jean-Guy Forget de la Commission des finances, les membres du conseil municipal, madame Marie-Andrée Breault, directrice générale, monsieur Carol Henri, directeur général adjoint et madame Nicole Perreault, directrice des finances et trésorière.

Je remercie également l'ensemble du personnel pour les efforts de compression qu'ils ont dû faire.

Leur implication à la démarche budgétaire et leur rigueur nous permettent de présenter, encore cette année, un budget responsable.

À l'approche de la période des Fêtes, le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter à toutes les Prairiquoises et à tous les Prairiquois une très bonne année 2019, sous le signe de la prospérité, de la santé et du bonheur.

Je laisse maintenant la parole à monsieur Serge Landreville, pour la présentation de son discours sur le budget 2019.

Merci

4. Présentation et acceptation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019

750-12-2018

Monsieur Serge Landreville fait la présentation des prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par monsieur Jean-Guy Forget et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019 de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies prévoyant des dépenses et autres activités financières totalisant une somme de 10 687 000 \$ en excluant les amortissements des immobilisations et 13 597 000 \$ en les incluant.

5. Avis de motion – règlement numéro 1217-2018 décrétant les taux des taxes et compensations pour l'exercice financier 2019 ainsi que d'autres dispositions d'ordre fiscal

751-12-2018

Monsieur Serge Landreville donne l'avis de motion suivant :

Prenez avis qu'à une séance subséquente, il sera déposé pour adoption le projet de règlement numéro 1217-2018 décrétant les taux des taxes et compensations pour l'exercice financier 2019 ainsi que d'autres dispositions d'ordre fiscal.

Dépôt et adoption projet – règlement numéro 1217-2018 décrétant les taux des taxes et compensations pour l'exercice financier 2019 ainsi que d'autres dispositions d'ordre fiscal

752-12-2018

IL est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par monsieur Jean-Guy Forget et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

De déposer et d'adopter le projet de règlement numéro 1217-2018 décrétant les taux des taxes et compensations pour l'exercice financier 2019 ainsi que d'autres dispositions d'ordre fiscal.

753-12-2018

6. Programme triennal d'immobilisations

IL est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par monsieur Jean-Guy Forget et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'adopter le programme triennal de dépenses en immobilisations pour les années 2019-2020-2021 de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

754-12-2018

7. Politique de gestion de la dette à long terme

IL est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par monsieur Jean-Guy Forget et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'adopter la politique de gestion de la dette à long terme telle que présentée.

755-12-2018

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL est proposé par madame Marie-Christine Laroche, appuyé par monsieur Jean-Guy Forget et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

QUE l'ordre du jour de la présente séance étant épuisé, la séance est levée à 19 h 44.

Sylvie Malo
Greffière

Suzanne Dauphin
Mairesse